

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

ORDRE DU JOUR DU 19 OCTOBRE 2026

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2026;
- 3.1 Dépôt de la lettre de démission du maire et avis de vacance au poste de maire;
- 3.2 1^{re} période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de Mme Émilie Roy concernant l'immeuble situé au 1011, rue Jay-Copper en lien avec l'aménagement d'entrées charretières sur la propriété;
 - 4.2 Dérogation mineure de M. Jérémie Mowatt Vachon concernant l'immeuble situé au 769, chemin du Lac-Arthur-Est en lien avec l'implantation d'une remise sur la propriété;
 - 4.3 Dérogation mineure de M. Martin Cloutier et Mme Haruka Cloutier concernant l'immeuble situé au 781, 4^e Avenue Est en lien avec la relocalisation d'une remise sur la propriété;
 - 4.4 Dérogation mineure de M. Jean-René Guévin concernant l'immeuble situé au 282, 3^e Avenue Est afin de régulariser la situation d'une galerie en cour avant;
 - 4.5 Dérogation mineure de M. Jean-René Guévin concernant l'immeuble situé au 292, 3^e Avenue Est afin de régulariser l'implantation de certaines constructions sur la propriété;
 - 4.6 Dérogation mineure de Mme Carmella Brochu concernant l'immeuble situé au 11, rue Crépeault en lien avec l'implantation de certaines constructions sur la propriété;
 - 4.7 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation de nouvelles enseignes sur l'immeuble situé aux 2 à 14, 1^{re} Avenue Ouest (Intact Assurance);
 - 4.8 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une nouvelle enseigne sur l'immeuble situé aux 111 à 119, 1^{re} Avenue Est (Bureau Vétérinaire de l'Abitibi);
 - 4.9 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation de nouvelles enseignes sur l'immeuble situé aux 11 à 13, 1^{re} Avenue Ouest (Studio Celsius);
 - 4.10 Modification de la résolution 2026-325 – Octroi d'un contrat à Otis Canada inc. – Modernisation de l'ascenseur du complexe sportif d'Amos;
 - 4.11 Renouvellement du contrat pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux pour les années 2027 et 2028 — Appel d'offres n° 2023-43;
 - 4.12 Octroi d'un contrat à Sécurigaz – Inspection et étalonnage des systèmes de détection de gaz – 2027 à 2029;
 - 4.13 Adjudication du contrat pour le broyage de résidus de bois au centre de gestion des matières résiduelles;
 - 4.14 Autorisation de signer une entente intermunicipale de mise en commun des services de sécurité incendie avec la municipalité de Landrienne;

4.15 Comptes à payer au 30 septembre 2026;

4.16 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 6 420 000 \$ qui sera réalisé le 9 novembre 2026;

4.17 Financement par le fonds de roulement : Acquisition de divers équipements pour le Service des affaires juridiques et des communications;

4.18 Adoption de la Politique de gestion documentaire – POL 02-01;

5. Procédures :

5.1

6. Dons et subventions :

6.1

7. Informations publiques;

7.1 Statistiques de construction - Septembre 2026

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.